

# Règlement CEPOY L'heure

## Édition 2026

### Article 1 – Organisation

L'épreuve « Cepoy l'Heure 2026 » est organisée par COTAME Organisation avec le concours de la commune de Cepoy.

L'épreuve se déroule le 10 octobre 2026 sur un circuit fermé d'une longueur de 2,1 kilomètres.

La participation implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

---

### Article 2 – Description de l'épreuve principale

L'épreuve adulte consiste à parcourir le plus grand nombre de boucles possibles de 2,1 km en une durée de 1 heure.

#### Principe particulier

Tout concurrent ayant franchi la ligne de passage avant la fin de l'heure de course est autorisé à repartir pour un tour supplémentaire.

Ce dernier tour sera intégralement comptabilisé même si son achèvement intervient après l'heure officielle de fin.

#### Exemple

- Passage à 58 min 30 s : le concurrent peut repartir.
  - Passage à 59 min 59 s : le concurrent peut repartir.
  - Passage après 1 h 00 min 00 s : aucun nouveau tour n'est autorisé.
- 

### Article 3 – Conditions de participation

La course Adulte est ouverte :

- aux femmes et hommes nés en 2010 et avant (16 ans et plus au jour de l'épreuve).

Chaque participant devra fournir les documents exigés par la réglementation en vigueur au moment de l'inscription.

Inscription exclusivement en ligne sur le site de Protiming avec un maximum de 250 participants sur la course adulte / pas d'inscription sur place

---

## Article 4 – Départ

Le départ adulte sera donné à 18h. (course 4)

Les départs course enfant seront donnés à :

- 17h course 1
- 17h15 course 2
- 17h30 course 3

Le chronomètre officiel sera déclenché au signal de départ.

---

## Article 5 – Classement

### Classement individuel

Le classement est établi selon les critères suivants :

1. Nombre total de tours réalisés.
2. En cas d'égalité, temps réalisé pour effectuer ce nombre de tours.
3. Le concurrent ayant accompli le même nombre de tours dans le temps le plus court sera classé devant.

### Exemple

| Coureur | Tours | Temps final |
|---------|-------|-------------|
| A       | 10    | 1h05'12     |
| B       | 10    | 1h07'48     |

Le coureur A est classé devant le coureur B.

Les résultats validés par l'organisation sont seuls officiels.

---

## Article 6 – Ravitaillement

Un poste de ravitaillement sera mis à disposition sur la zone départ-arrivée.

L'assistance personnelle est autorisée uniquement dans la zone prévue par l'organisation.

## **Article 7 – Sécurité**

Les concurrents doivent respecter :

- les consignes des bénévoles ;
- le balisage ;
- les décisions du directeur de course ;
- les décisions des services de secours.

Tout participant présentant un risque pour sa santé pourra être arrêté par le médecin ou les secouristes de l'épreuve.

---

## **Article 8 – Abandon**

Tout abandon doit être signalé immédiatement à l'organisation.

---

## **Article 9 – Disqualification**

Peut entraîner une disqualification :

- tricherie ;
  - raccourci volontaire du parcours ;
  - comportement dangereux ;
  - non-respect des bénévoles ou officiels ;
  - abandon non signalé ;
  - prêt ou échange de dossard.
- 

## **Article 10 – Assurance**

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile.

Chaque participant est invité à vérifier sa couverture personnelle accident.

---

## **Article 11 – Droit à l'image**

Par son inscription, chaque participant autorise l'organisateur à utiliser gratuitement les photographies et vidéos réalisées dans le cadre de l'événement pour la promotion de celui-ci.

---

## **Article 12 – Protection des données**

Les données personnelles recueillies lors de l'inscription sont utilisées exclusivement pour l'organisation de l'épreuve et la publication des résultats.

---

# **COURSES ENFANTS**

## **Article 13 – Épreuves jeunes**

### **Catégorie 2018-2017**

Distance : environ 500 m

- Participation sans chronométrage officiel.
- Tous les enfants sont considérés comme finishers.
- Aucun classement officiel.
- Aucun podium.
- Aucune remise de coupe.

Chaque enfant recevra une récompense souvenir.

---

### **Catégorie 2016-2015**

Distance : environ 1 100 m

Classement garçons et filles.

Récompenses :

- 1er
- 2e
- 3e

Podium organisé à l'issue de la course.

---

## **Catégorie 2014-2011 ans**

Distance : environ 1 800 m

Classement garçons et filles.

Récompenses :

- 1er
- 2e
- 3e

Podium organisé à l'issue de la course.

---

## **Article 14 – Autorisation parentale**

Tout mineur devra être inscrit par son représentant légal.

L'inscription vaut autorisation parentale de participation.

---

## **Article 15 – Annulation**

En cas de force majeure, d'intempéries, de décision préfectorale, municipale ou de tout événement mettant en danger les participants, l'organisation pourra modifier le parcours, reporter ou annuler l'épreuve sans qu'aucune indemnisation ne puisse être réclamée.

---

## **Récompenses proposées**

### **Adultes**

- Scratch Hommes : 1er, 2e, 3e
- Scratch Femmes : 1re, 2e, 3e
- Record de l'épreuve (si battu)

## **Jeunes**

- 2018-2017 : médaille finisher uniquement
- 2016-2015 : podium H/F
- 2014-2011 : podium H/F